



Compte-rendu
RÉUNION DE QUARTIER
LES MOUSSEUX

Du 18 octobre 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous débutons la troisième saison des réunions de quartier. Ces moments d'échanges sont primordiaux pour faire avancer Villepinte. Qu'il s'agisse d'aménagement, de voirie, de propreté, de sécurité, d'éducation ou d'emploi, ces réunions permettent d'évoquer tous les sujets qui vous concernent.

Ensemble, nous construisons le Villepinte de demain. Ensemble, nous réfléchissons sur les projets à court, moyen et long terme.

Nous nous sommes donc réunis le mardi 18 octobre 2016 dans le quartier Les Mousseux. Comme convenu, vous trouverez sur ces quelques pages, le compte-rendu de nos échanges.

Bien sincères.

Martine Valleton

Présents :

Martine VALLETON – Maire de Villepinte, Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis

Daniel LAURENT – 1^{er} Adjoint au Maire chargé des finances, des archives et du patrimoine

Stéphane BARON – Adjoint au Maire chargé des sports

Max MARAN – Adjoint au Maire chargé de la jeunesse

Youssef JIAR – Adjoint au Maire chargé du développement économique et numérique

Nadette TROUDART – Adjointe au Maire chargée de l'enfance

Corinne LE MOIL – Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires

Claude MARIOT – Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, au logement et aux anciens combattants

Kèodara XOSANAVONGSA – Conseiller municipal délégué à la vie associative

Shérazade ATTIGUI – Conseillère municipale

Jean-Marc CAMMARATA – Directeur Général des Services

Malika LAIDI – Directrice des services techniques

Daniel TOMBRÉ – Responsable du service voirie

Lionel BRUENT – Chef de la Police Municipale

Arthur GALETTE – Adjoint au chef de la Police Municipale

Police Nationale

SÉCURITÉ

>> CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION

VOTRE REMARQUE

Qu'en est-il de l'installation des caméras de vidéo-protection ?

NOTRE RÉPONSE

Le Chef de la Police Municipale annonce que l'installation des caméras de vidéo-protection commencera le 18 novembre. Onze caméras seront installées dans la ville.

Il est précisé que la caméra située au niveau du centre commercial a été remise en état. En ce qui concerne la partie privative du quartier des Mousseaux, la Police Municipale se rapprochera des bailleurs et des syndicats pour l'installation de caméras.

>> SQUATS

VOTRE REMARQUE

Beaucoup de zones de squats perdurent au niveau du PAQ/CLO, au niveau du centre commercial, aux abords de la pyramide n°2 et dans la rue Urbain le Verrier. Une riveraine remercie la police de réaliser des patrouilles la journée mais souhaiterait une présence également en soirée et la nuit.

NOTRE RÉPONSE

La Police Municipale et la Police Nationale prennent note et enverront des patrouilles. Cependant, il est précisé que pour verbaliser, il faut constater un flagrant délit (consommation de drogue par exemple).

Le commandant Rivière, quant à elle, précise que les effectifs de la Police Nationale ont diminué notamment en ce qui concerne les patrouilles motorisées. Les interventions sont donc programmées en fonction des urgences.

Cependant, les directives seront données pour augmenter la présence policière.

>> QUADS ET MINI-MOTOS

VOTRE REMARQUE

Les jeunes qui circulent en mini-motos ou en quads risquent de renverser des enfants.

NOTRE RÉPONSE

Le commandant Rivière rappelle que les agents de police ont ordre de ne pas prendre en fuite les contrevenants. Cependant, les caméras permettent l'identification de ces derniers qui sont interpellés, après coup.

>> BRIGADE DE NUIT

VOTRE REMARQUE

La Police Municipale de nuit sera-t-elle mise en place ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que la mise en place de la brigade de nuit prend plus de temps que prévu. Le manque d'effectif et le problème de financement ont ralenti le projet. En outre, la Ville subit la baisse drastique des dotations de l'Etat et ne souhaite pas augmenter les impôts.

Pour rappel, actuellement, la police Municipale est en service de 7h à 23h tous les jours de la semaine. Dès le mois d'avril, pendant la période estivale, elle sera sur le terrain jusqu'à 2h du matin.

JEUNESSE

>> SALLE POUR LES JEUNES

VOTRE REMARQUE

La Ville peut-elle mettre à disposition des jeunes une salle pour leur permettre de se regrouper ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que la mise à disposition d'une salle pour les jeunes, sans surveillance, comporte plusieurs risques de débordement.

Max MARAN, Adjoint au Maire, annonce que le service jeunesse travaille actuellement sur l'ouverture de permanences nocturnes (encadrées) dans les quartiers. Ce dispositif a déjà été mis en place, cet été, dans le quartier Pasteur, avec succès. Ici, aux Mousseaux, une permanence est envisageable au PAQ/CLO Raymond Aubrac.

>> DANGER

VOS REMARQUES

Une riveraine en appelle à la vigilance des parents quant à l'installation électrique en face du 13 rue Edith Piaf qui présente des dangers.

Une autre riveraine informe qu'un local à gaz est constamment ouvert devant l'école maternelle.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques se rendront sur place.

ENVIRONNEMENT

>> PROPRETÉ

VOTRE REMARQUE

Un riverain se plaint du niveau de propreté du quartier, notamment devant l'école maternelle.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire rappelle que les balayuses et le camion des encombrants circulent régulièrement dans tous les quartiers de la ville. Mais, dans les rues où les véhicules sont mal stationnés, les engins ne peuvent pas circuler.

Un ilotier est affecté par secteur. Les balayuses, elles, couvrent deux secteurs chacune.

Par ailleurs, il est précisé que les équipes seront renforcées.

>> DÉPÔTS SAUVAGES ET ENCOMBRANTS

VOTRE REMARQUE

Une riveraine se plaint des dépôts sauvages trop présents dans le quartier.

NOTRE RÉPONSE

Les encombrants sont collectés par le SEAPFA une ou deux fois par mois, selon les secteurs, depuis deux ans. Parallèlement à cela, le service propreté nettoie les nombreux points de dépôts sauvages répertoriés sur la ville.

Madame le Maire précise également que, désormais, lorsque les contrevenants sont identifiés, ils sont verbalisés.

Le Directeur Général des Services annonce que le marché de collecte des encombrants est de nouveau retravaillé pour améliorer le service rendu par le SEAPFA.

CIRCULATION

>> PROPRETÉ

VOTRE REMARQUE

Le feu tricolore de la route de Tremblay est souvent caché par les arbres.

NOTRE RÉPONSE

Le Conseil Départemental a déjà été saisi et est intervenu. Il sera de nouveau contacté.

>> CARREFOUR ROUTE DE TREMBLAY – AVENUE DELATTRE DE TASSIGNY

VOTRE REMARQUE

Pour quelles raisons des panneaux « STOP » ont-ils été installés à ce carrefour ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que la vitesse des véhicules y était très élevée et causait des accidents. Les deux « STOP » permettent de ralentir la vitesse et de laisser la priorité aux véhicules venant du nord de la Ville (COSEC, Parc de la Noue...).

>> MIROIR

VOTRE REMARQUE

Est-il possible d'installer un miroir dans la rue Marius Petipa, en allant vers la pharmacie, vers le square Mermoz ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire annonce que la circulation va être modifiée à cet endroit. Elle demande aux services techniques de voir si l'installation d'un miroir sera toujours nécessaire après la modification.

>> RALENTISSEURS

VOTRE REMARQUE

Il est demandé si des ralentisseurs peuvent être installés vers le square Mermoz.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques précisent que le sens giratoire actuellement à la française sera modifié en giratoire à l'anglaise (tourner à gauche).

>> COUSSINS BERLINOIS

VOTRE REMARQUE

Il est également demandé si des coussins berlinois pouvaient être installés devant la pharmacie notamment.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques prennent note et étudieront la faisabilité.

>> FEUX TRICOLORES

VOTRE REMARQUE

Le feu tricolore qui sort des Mousseaux et le feu au niveau de la Parc de la Noue sont mal réglés.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques prennent note et procéderont aux modifications.

NUISANCES

>> RAVE PARTY

VOTRE REMARQUE

La rave party du mois de septembre dernier au Parc du Sausset sera-t-elle renouvelée ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que c'est le Conseil Départemental qui a autorisé cette manifestation. La Ville a découvert l'implantation de ce festival le vendredi même. Une interdiction a immédiatement été signée pour l'interdiction de l'implantation du grand chapiteau (seul pouvoir de police du Maire).

Outre les nuisances sonores, beaucoup de dégradations et de saletés sont à déplorer. Même si les organisateurs ont effectué un semblant de nettoyage, c'est bel et bien la Ville qui a fait le reste.

Malgré tout, prises au dépourvu, la Police Municipale et la Police Nationale étaient sur place pendant toute la durée du festival pour éviter les débordements.

>> NUISANCES SONORES (AVIONS)

VOTRE REMARQUE

Que peut-on faire pour diminuer les nuisances sonores liées aux passages des avions au-dessus du quartier ?

NOTRE RÉPONSE

Un cahier de doléances est disponible au service urbanisme (centre administratif). En outre, des stations de mesure du bruit ont été installées et, malgré les relances régulières de la Ville, ADP estime que les nuisances sonores n'atteignent pas le seuil nécessitant des interventions.

LA POSTE

VOTRE REMARQUE

Pourquoi les Colissimo de la Poste ne sont plus distribués aux Pyramides ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire informe les participants que des problèmes de sécurité et notamment des agressions sur les livreurs ont poussé les agents de la Poste à exercer leur droit de retrait, il y a quelques semaines.

Actuellement, la Ville, la Police Municipale et la Police Nationale travaillent de concert pour trouver des solutions pérennes qui assureront la sécurité des agents et la fiabilité des livraisons.